

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

## PROCES-VERBAL REUNION DU 6 MARS 2024

---

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de membres votants : 11  
Date de la convocation : 21.02.2024

**PRÉSENTS** : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mme Danielle MANIGAND, Mme Bernadette JACQUEMOUD, Mme Annick JUSTON, M. Claude LEPERS Membres Extérieurs.

**POUVOIR** : Mme Giovanna VANDONI à Elisabeth DEAL

**ABSENTS** : Mmes Alexandra DALLIERE, Laurence OHEIX et Célia DEGENÈVE

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Renée RICHARD secrétaire de séance.

---

### 1° - **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 15 novembre 2023 ;

Madame Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023, dont chaque membre a été destinataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 novembre 2023.

### 2° - **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024**

Afin de préparer le vote du budget 2024 lors de la prochaine séance du CCAS, il est nécessaire de valider au préalable certains arbitrages budgétaires.

Afin de réduire le poste alimentation, il est proposé de remplacer les paniers garnis pour les habitants de plus de 80 ans par un sac garni. Le budget est abaissé à 2 000 €. Il sera privilégié un fournisseur local.

Les formations 1<sup>er</sup> secours sont maintenues à hauteur de 1 500 €

Le budget repas des aînés est revu à la baisse. La limite d'âge pour participer au repas sera 70 ans et plus. Il conviendra de baisser le coût du repas, et des cadeaux pour ne pas dépasser un budget total de 11 500 €.

La participation des animations vacances est maintenue à hauteur de 1 500 €.

Le budget des aides ponctuelles et bons alimentaires est fixé à 11 500 €.

Le montant des subventions est revu à la baisse. Il est décidé de ne pas subventionner l'EHPAD de Viry sans avoir des informations sur la gestion de l'établissement. Les associations locales seront privilégiées. Le montant alloué à ce poste est fixé à 18 000 €.

### **3° - OCTOBRE ROSE 2024**

La manifestation aura lieu le dimanche 13 octobre 2024. Un partenariat est proposé avec la MJC du Vuache. Une marche sera organisée le matin. Des ateliers zumba, danse seront proposés par Carolina de la MJC.

### **4° - REPAS DES AINES 2024**

La date est fixée au dimanche 17 novembre 2024. Compte tenu de la capacité de la salle et du nombre toujours croissant de convives, il est proposé de reporter l'âge de participation à 70 ans. Il sera bien précisé que seuls les conjoints sont invités au repas et leur nom devra être précisé. Le thème Olympiades est proposé.

Le groupe Bel epok a été réservé. Il lui sera demandé de proposer davantage d'interaction avec les convives.

### **5° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

La CCG a missionné un cabinet afin d'étudier la possibilité de créer un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Différentes communes (Collonges-sous-Salève, Viry, Beaumont, St Julien, Valleiry) sont auditionnées afin de connaître le fonctionnement de leur CCAS, leurs attentes sur la création d'un CIAS. Les autres communes seront entendues lors d'une commission sociale. Un retour sera fait en juin avec des exemples d'autres intercommunalités et propositions d'actions.

Claude LEPERS propose par le biais de l'association Kiwanis, la fourniture d'un banc de l'amitié à l'école primaire. Le principal objectif du banc est d'aider les enfants seuls. Il développe la solidarité et la bienveillance entre enfants, il évite l'isolement et le harcèlement, permet de repérer les enfants qui se sentent tristes.

Le banc d'une valeur de 750 € serait fourni par l'association (financé par des entreprises locales sous forme de sponsoring). Les services techniques se chargent de la mise en place.

L'Assemblée se prononce favorablement. Une information sera faite auprès de la direction de l'école ainsi qu'auprès des enfants du Conseil Municipal des Enfants qui avaient proposé cette idée lors de leur campagne électorale.

Mme Manigand informe que 4 jeunes de l'école hôtelière de Lausanne, habitant Valleiry ont confectionné 50 repas le 31 décembre. Ces repas, distribués par des bénévoles de l'aide alimentaire ont été très appréciés. Le CCAS les remercie vivement.

Prochaine réunion : jeudi 9 avril 2024 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 00.